

Formation des Membres du CSE et/ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

En intra ou en inter-entreprise, en présentiel ou en Visio, accessible aux personnes handicapées

PUBLIC

Membres de la délégation du personnel CSE, membres de la commission SSCT, DS, RS

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis pour cette formation

DURÉE

3 jours (renouvellement)

POINTS FORTS DE LA FORMATION

(Remise d'un support pédagogique)

Depuis le 31 mars 2022, cette formation est désormais d'une durée minimale de 5 jours lors du premier mandat. En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale :

De 3 jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise ;

De 5 jours pour les membres de la commissions santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises d'au moins 300 salariés.

Le financement est pris en charge par l'employeur L.2315-18 du Code du Travail.

FORMATEURS

Juristes Certifiés « Qualité ICPF & PSI »

Expert dans le domaine des IRP
Spécialiste en relations sociales.

PRIX PAR PERSONNE

Suivant devis

METHODES MOBILISEES

QCM

Cas pratiques

Sur Clé USB contenu support de cours et

documentations juridiques

3 Jours
renouvellement

OBJECTIF :

- Être un membre du CSE autonome, efficace et constructif
- Maîtriser le fonctionnement, les missions du CSE
- Reconnaître les acteurs clés de la sécurité entreprise
- Être un interlocuteur privilégié dans l'entreprise en matière de prévention des risques professionnelles
- Exercer les missions dans le cadre des prescriptions législatives et réglementaires

PROGRAMME DE FORMATION :

- Rappel sur le fonctionnement, les missions, les attributions du CSE
 - Le fonctionnement et les missions du CSE
 - Les attributions économiques et professionnelles du CSE
 - Les moyens d'action
- Le rôle des élus en matière de santé, sécurité et conditions de travail (RPS)
 - Le rôle des élus en matière de sécurité, les différentes actions
 - Les indicateurs et les outils d'analyse dans le cadre de la prévention des risques professionnels
 - Le coût des accidents imputable aux entreprises, la tarification AT/MP
- La prévention des risques professionnels, les enjeux et les acteurs
 - La démarches, les enjeux et les acteurs de la prévention des risques professionnels
 - Les RPS, les thèmes spécifiques santé, sécurité
- Le compte professionnel de prévention, les services de santé au travail
 - Le compte professionnel de prévention
 - Le cadre règlementaire
 - Les services de santé au travail
 - Rôle du médecin du travail
 - Notion d'aptitude et d'invalidité